LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

isara conseil

Nos animatrices

Hélène Dechamps
hdechamps@ara.lacoopagri.coop

Alexia Lafarge
alafarge@isara.fr

Justine Chevrol-Hainaud
jchevrolhainaud@isara.fr

Votre contact

Annie Giacometti
agiacometti@ara.lacoopagri.coop
04 72 69 92 01

© Avril 2024. Graphisme et conception : Sophie Guigonnard.

La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes et Isara Conseil
23 rue Jean Baldassini
69364 LYON CEDEX 07
www.lacooperationagricole.coop | www.isara-conseil.fr

Des experts de la filière alimentaire pour un avenir durable

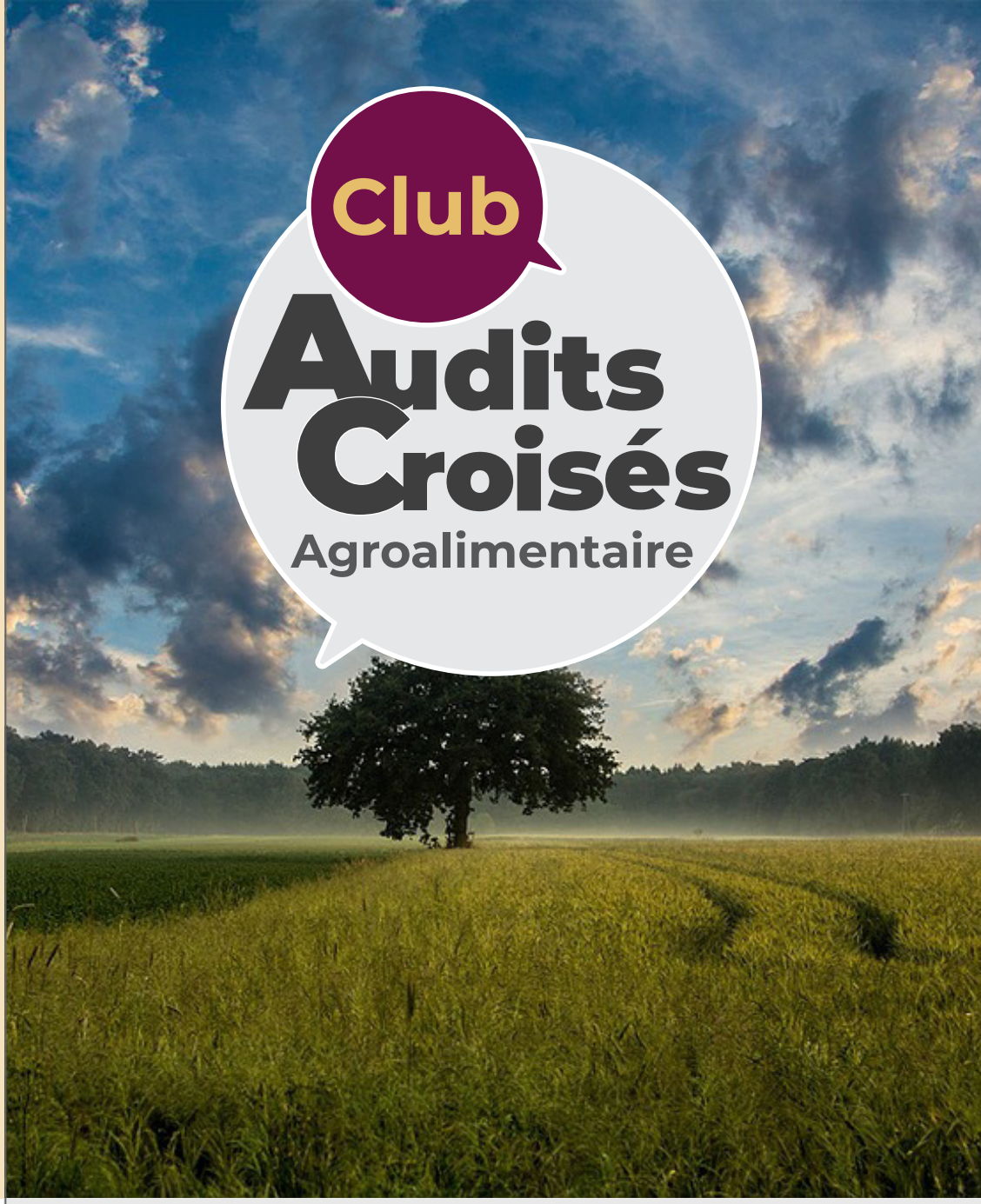

Club Audits Croisés Agroalimentaire

LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

QUALITÉ | SÉCURITÉ DES ALIMENTS | RSE

Des experts de la filière alimentaire pour un avenir durable

isara conseil

C'est quoi le Club Audits Croisés ?

C'est réaliser des audits qualité inter entreprises

Le principe

Permettre la réalisation d'une partie de **vos audits internes par des auditeurs externes qualifiés.**

Inversement, envoyer vos auditeurs internes réaliser des audits dans une autre entreprise.

Les objectifs

Démultiplier les audits internes dans votre entreprise grâce à un potentiel d'auditeurs qualifiés.

Faire évoluer la compétence de vos auditeurs avec un tutorat.

Se former à de nouveaux référentiels.

C'est échanger sur les bonnes pratiques

Mise en réseau des auditeurs.

Organisation de 2 réunions annuelles à destination des adhérents du club sur des thématiques d'actualité : évolution des référentiels et normes, systèmes de management, outils et bonnes pratiques, évolutions réglementaires...

C'est une plateforme collaborative !

Pour rester connectés et informés ou encore gérer vos échanges d'audits en ligne en toute sérénité.

Comment ça fonctionne ?

Le club est géré et animé par **La Coopération Agricole ARA** et **ISARA Conseil**, assistés d'un bureau nommé par les membres.

Référentiels audités : ISO 9001, Agri Confiance® 005 et 007, HACCP, IFS/BRC, FSSC/ISO 22000, Charte CSA/GTP.

Des auditeurs (salariés des entreprises adhérentes) qualifiés selon des critères définis.

Tenue de la comptabilité du nombre de journées échangées.

42 auditeurs au sein du club **en 2024*** dans les filières vins, fruits frais et transformés, charcuterie, produits laitiers, céréales/farines, produits de la mer, boulangerie surgelée...

***37 entreprises :**

Agis, Bionatis, Cave de Tain l'Hermitage, Chambost SA, Die Jaillance, Envie d'Oeuf Sud-Est, Euréa, Fédération des caves du Beaujolais (9 sites : Agamy, Cave du Château de Chenas, Cave des Grands Vins de Fleurie, Cave de Juliénas Chaintré, Coopérative de Saint Julien, Fruitière vinicole de Voiteur, Oedoria, Vignerons des Pierres Dorées, Vinescence), Glaces de Lyon, Groupe Bernard, Jura Mont-Blanc, Limagrain, Limagrain Ingrédients, Lorifruit, Maison Viallet, Minoterie Dupuy Couturier, Natra, Oxyane, Packingel, Philibert Savours, Primeale France, Rhoda-coop, SICA des Vins Fins de Cruet, Sicoly, Socovo, Soly Import, Union des Jeunes Viticulteurs Récoltants, Vins Castel.

CONDITIONS D'ADHÉSION

Être une entreprise agroalimentaire ou une coopérative agricole

Avoir un système de management qualité/sécurité alimentaire, certifié ou non

Non adhérents :
-50 salariés : 650€ HT
+50 salariés : 900€ HT
Pour un site. *Par an et par siège.*

Adhérents LCA ARA, ARIA et Pôle Agroalimentaire Loire* :
-50 salariés : 450€ HT
+50 salariés : 750€ HT
Pour un site. *Par an et par siège.*

Sites supplémentaires engagés :
50€ par site. (Pour tous)

En partenariat avec

PoleAgro 42 — Les compétences en réseau

ARIA Auvergne-Rhône-Alpes — Les Industries Agro-Alimentaires

**Bénéficier en plus de -10% sur toutes les formations LCA ARA & Isara Conseil.*